**EPU32**

**Recommandations du Canada pour l’EPU de l’Erythrée**

**28 janvier 2019**

Merci, M. le Président.

Le Canada se réjouit de la signature par l’Érythrée d’un accord de paix avec l’Éthiopie et la reprise des relations avec la Somalie et Djibouti. Cependant, nous demeurons préoccupés par les restrictions imposées à de nombreux droits fondamentaux, notamment le droit à la liberté d’expression et de religion.

Le Canada recommande que l’Érythrée :

1. Mette immédiatement fin à la pratique du service national prolongé de façon indéfinie, un système qui équivaut au travail forcé.
2. Mette immédiatement fin à ses pratiques d’arrestations arbitraires, de détention d’une durée indéfinie, de torture et de mauvais traitements des détenus ;
3. Prenne les mesures nécessaires pour améliorer la protection des communautés religieuses et de conviction, et assure leur protection contre la persécution en autorisant toutes les religions, en mettant fin aux ingérences dans les pratiques religieuses et en libérant tous les prisonniers détenus pour leurs convictions et leurs pratiques religieuses ;
4. Autorise le nouveau Rapporteur spécial à se rendre en Érythrée, et à coopérer avec elle pour définir des critères de réforme et développer un plan de mise en œuvre.

Nous voudrions également rappeler à l’Érythrée, qu’en tant que membre du CDH, elle est responsable de coopérer avec les procédures spéciales de l’ONU.